



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Monsieur et Madame Jerome & Maud GASPARD-VERJANS demeurant Avenue de Gérardon 48 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé Avenue de Gérardon, 48 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section A n°879F, 879E, 879A3.

La demande vise les travaux suivants : construction d'un garage, et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- la superficie au sol du volume annexe est supérieure à 60m² ;
- le volume annexe est couvert par une toiture plate ;
- la toiture plate de plus de 15m² n'est pas aménagée en toiture-terrasse ou végétale ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 16h à 20h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.

UNIQUEMENT SUR RENDEZ VOUS PRIS AU 04.380.93.38. OU 04.380.93.44.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : florine.parizel@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 1er février 2021 au 15 février 2021 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : florine.parizel@esneux.be